



Montreuil, le 26 janvier 2021

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation
des sports
de l'Agriculture,
de l'Économie et des Finances
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 002-21

Objet : Préavis de grève février 2021

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Étant donnée la situation sanitaire, le manque de moyens déployés pour mettre en place des conditions de travail protégeant effectivement les personnels, la non-prise en compte concernant nos demandes pour les personnels vulnérables, la baisse des effectifs par cours/classes, l'aménagement des locaux, le recrutement massif de personnels, etc.

La FERC CGT dépose un préavis de grève pour l'ensemble du mois de février, celui-ci concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener toute action revendicative susceptible de protéger leur santé et celle des élèves, étudiant.es, adultes en formation.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr